

N/REF : 10/03/2026 15H57 C:002020 I:18959
V/REF : AC/C41972
V/Email reçu le Mardi 10/03/2026 a 15H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

IMMEUBLE : 01-17 DEMALVILAIN
01-17 BOULEVARD LEONCE
DEMALVILAIN
35400 ST MALO

Rennes, le 22 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 17 BOULEVARD LEONCE DEMALVILAIN - M MARQUET 06 69 76 70 00
ETAGE 1 - PORTE B11

MOTIF : CHANGEMENT BAC A DOUCHE FISSURE ET UNE ROULETTE SUR LA PAROI (NE PAS
CHANGER L'INTEGRALITE DE LA PAROI)
PRISE DE RÉFÉRENCE

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : CABINE DE DOUCHE D'ANGLE HS A CHANGER

OBSERVATIONS : CL LGESTION Email envoyé le 19/03/26 a 14H28 TKERMARREC@AIGUILLON.COM

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 19/03, PREVOIR REMPLACEMENT CABINE DE
DOUCHE. DANS L'ATTENTE
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/03/26 A 14:27 MME KERMARREC T

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	51,46	51,46
	TOTAL H.T.			51,46
	T.V.A. a 10,00%			5,14
	TOTAL T.T.C.En EURO			56,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.